



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prénouvellon, Membrolles, Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 3 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 mars à dix-sept heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 17 février 2026

Présents titulaires :

- Pour la commune de Beauce la Romaine : Bernard ESPUGNA, Philippe POITOU, Jean-Charles GAUCHERON, Christian ROUBALAY, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIOU
- Pour la commune de Charsonville : Bruno VIVIER, Christine VEUILLE

Présents suppléants, non votants : Sylvaine GENDRAULT, Jérôme SEJOURNE,

Absents excusés : Franck POINTEAU, Sylvain GAUTHIER

**Délibération n°
2026-07**

**Nombre de
membres :**

En exercice :
9

Qui ont pris part à la
délibération :
8

OBJET : achat signature dématérialisée

Le Comité Syndical

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Considérant que le futur Président aura besoin d'une signature dématérialisée dans le cadre de ses fonctions.

Délibère

Article 1 : Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve l'achat d'une signature dématérialisée pour le Président



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prérouvillon, Membrolles, Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Article 2 : Vote : pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le

Le Président, Bernard ESPUGNA

